



## RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

Voici le 4<sup>e</sup> rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, telle que l'exigent diverses dispositions du *Code municipal*, de la *Loi sur la fiscalité municipale* et de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, que je vous présente à titre de maire.

### L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015

Dans son rapport de vérification, Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL, conclut que les états financiers de la Municipalité « donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ». Ces états financiers ainsi que le rapport du vérificateur ont été approuvés par la Municipalité le 7 mars 2016.

### Activités financières de fonctionnement

**Les revenus pour l'année 2015** se répartissaient ainsi :

Taxes	890 922 \$
Compensation tenant lieu de taxes	12 081 \$
Transferts	212 545 \$
Services rendus	22 934 \$
Imposition de droits	21 686 \$
Amendes et pénalités	3 410 \$
Intérêts	8 298 \$
Autres revenus	50 847 \$
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 222 723 \$</u></b>

**Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2015** se répartissaient ainsi :

Administration générale	174 747 \$
Sécurité publique	123 404 \$
Transport	384 179 \$
Hygiène du milieu	186 626 \$
Santé et bien-être	25 045 \$
Aménagement, urbanisme et développement	65 858 \$
Loisirs et culture	72 739 \$
Frais de financement	36 054 \$
Amortissement des immobilisations	409 644 \$
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 478 296 \$</u></b>

Ce qui nous laissait un excédent de fonctionnement de 69 864 \$ après le retrait de la charge d'amortissement, le remboursement de la dette à long terme et diverses affectations.

### **Activités financières d'investissement**

**Les revenus d'investissement pour l'année 2015 étaient de 57 270 \$.**

**Les acquisitions d'immobilisations pour l'année 2015 se répartissaient ainsi :**

Administration générale	3 027 \$
Sécurité publique	22 905 \$
Transport	2 514 \$
Hygiène du milieu	22 753 \$
Aménagement, urbanisme et développement	9 857 \$
Loisirs et culture	45 808 \$
<b><u>Total</u></b>	<b><u>106 864 \$</u></b>

Ce qui nous laissait un excédent d'investissement de 193 848 \$ après l'utilisation d'excédent de fonctionnement et de réserves financières.

### **État des excédents au 31 décembre 2015**

À la fin de l'année financière 2015, l'excédent de fonctionnement non affecté était de 76 935 \$ et le total de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés était de 106 066 \$.

### **La dette à long terme**

Au 31 décembre 2015, la Municipalité avait un endettement total net à long terme de 833 428 \$.

### **L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016**

Pour l'année 2016, nous estimons pouvoir présenter des résultats financiers équilibrés.

Cette année aura été des plus chargés au niveau des travaux publics puisque nous avons enfin procédé à la réfection du 8<sup>e</sup> Rang. Ces travaux ont été réalisés en 2 phases. La 1<sup>re</sup> phase se déroulait sur une longueur d'environ 4 km et incluait la pulvérisation de la chaussée, la pose d'enrobés bitumineux, le remplacement de ponceaux, le reprofilage de fossés et l'aménagement d'accotement. Pour ces travaux, nous recevrons une aide financière maximale de 962 797 \$.

La 2<sup>e</sup> phase se déroulait sur une longueur d'environ 1,5 km et comprenait des travaux de pose d'enrobés bitumineux et d'aménagement d'accotement. Cette phase devrait être entièrement financée par le programme de la taxe d'accise et de la contribution du Québec (TECQ).

Quant aux travaux de resurfaçage de la rue Dutil, ils auront nécessité un investissement de 27 136 \$ qui sera financé entièrement par le programme de la TECQ.

Dans le programme de la TECQ, nous avons à ce jour un peu plus de 200 000 \$ disponibles pour des projets d'infrastructures.

C'est cette année qu'après nous être assuré de l'appui de la majorité de la population, nous avons procédé à l'achat du bâtiment de l'épicerie. Le coût total de ce projet est d'un peu plus de 266 000 \$. Pour financer cette acquisition, nous estimons devoir emprunter une somme d'environ 206 000 \$, puisque nous avons reçu une aide financière de 50 000 \$ de la Caisse des Seigneuries de Bellechasse et que nous prévoyons utiliser 10 000 \$ provenant des activités de fonctionnement.

Aussi, nous avons préparé les 6 terrains que nous avons acquis pour notre projet de développement domiciliaire. Le remplissage de ces terrains a été réalisé à un coût abordable puisque nous avons utilisé les matériaux de déblai du chantier du 8<sup>e</sup> Rang.

En partenariat avec Souper bénéfice Saint-Nérée, la Municipalité a également participé au projet d'installation d'une surface multisport au Complexe municipal. Cette aire de jeux sera à la disposition de la population dès l'été 2017. D'ailleurs, nous travaillons actuellement à la construction des nouvelles bandes de la patinoire afin de remplacer celles que nous avons depuis plus de 20 ans. Ce projet sera financé par le Pacte rural 2014-2015 et le Fonds de développement des territoires 2015-2016.

En plus, afin d'assurer la réouverture de la résidence pour personnes âgées, nous n'avons pas hésité à investir dans l'installation d'une entrée d'eau conforme à la mise en place d'un système de gicleurs. L'ouverture prochaine de la Résidence au Cœur de Bellechasse est importante pour notre milieu puisqu'elle nous permettra de garder nos personnes âgées chez nous et en sécurité.

Enfin, nous avons prolongé notre entente avec Entraide Solidarité Bellechasse afin que la popote roulante demeure active sur notre territoire. Le dynamisme, le travail dévoué des bénévoles et la qualité du service offert sont un exemple dans toute la région et démontrent encore une fois à quel point les gens de Saint-Nérée sont généreux et solidaires.

### **LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

La rémunération des membres du conseil pour l'année 2016 est la suivante : 5 309,82 \$ pour le maire et 1 769,95 \$ pour les conseillers et conseillères.

L'allocation de dépenses du maire est de 2 654,92 \$ et celle des autres membres du conseil 884,98 \$. Il faut noter que tout membre a droit de s'absenter pour une séance ordinaire du conseil au cours de l'année. Sa deuxième absence entraîne une diminution de sa rémunération totale mensuelle de 50 %.

Le maire (ou son suppléant) reçoit une rémunération imposable de 111,18 \$ pour chaque séance du conseil de la MRC de Bellechasse à laquelle il participe. Cette rémunération est accompagnée d'une allocation non imposable de 55,59 \$.

Tout maire qui participe à une réunion d'un des comités de la MRC reçoit une rémunération imposable de 83,40 \$ accompagnée d'une allocation non imposable de 41,70 \$.

### **CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS**

En vertu de l'article 955 du Code municipal, le maire doit déposer une liste de tous les contrats de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle il a fait son rapport de la situation financière de la municipalité. Il doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

#### **Contrats de 25 000 \$ et plus (incluant les taxes)**

<b><u>Constructions B.M.L. Division de Sintra</u></b> (Réfection du 8 <sup>e</sup> Rang - Phase 1)	1 131 359,92 \$
<b><u>Constructions B.M.L. Division de Sintra</u></b> (Réfection du 8 <sup>e</sup> Rang - Phase 2)	215 178,01 \$
<b><u>Les Entreprises Lévisiennes</u></b> (Pavage de la rue Dutil et section de la route Principale)	29 500,77 \$
<b><u>Ferme Manche de Pelle</u></b> (achat de terrain)	29 037,36 \$
<b><u>9254-7330 Québec inc.</u></b> (Achat de l'épicerie, incluant les dépenses recouvrables)	334 379,57 \$

#### **Contrats pour plus de 2 000 \$, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (incluant les taxes)**

<b><u>Transport Hervé Ferland inc.</u></b>	<b><u>Numéro de Facture</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
- Nivelage	5071	2 233,39 \$
- Préparation terrains	5073	2 102,09 \$
- Nivelage	5174	11 594,48 \$
- Rechargement des rangs	5206	22 526,48 \$
- Nivelage	5259	2 500,77 \$
- Préparation terrains	5415	4 273,34 \$
- Ponceau 5 <sup>e</sup> Rang Est	5419	3 892,13 \$
- Divers travaux	5420	2 379,41 \$
- Préparation terrains	5426	2 338,38 \$
- Préparation terrains	5428	6 036,19 \$
<b><u>Total</u></b>		<b><u>59 876,66 \$</u></b>
<b><u>GHD</u></b>		
- Contrôle matériaux 8 <sup>e</sup> Rang (Phase 1)		19 971,16 \$
- Contrôle matériaux 8 <sup>e</sup> Rang (Phase 2)		10 117,80 \$
<b><u>Total</u></b>		<b><u>30 088,96 \$</u></b>
<b><u>Groupe DDM</u></b>		
- Surveillance 8 <sup>e</sup> Rang (Phase 1)		21 615,30 \$
- Surveillance 8 <sup>e</sup> Rang (Phase 2)		14 233,90 \$
<b><u>Total</u></b>		<b><u>35 849,20 \$</u></b>

## **L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017**

Nous entamerons bientôt le processus qui nous conduira à l'adoption du budget de l'année financière 2017. Nous espérons dès l'an prochain pouvoir commencer des travaux d'entretien sur la route Principale avant que l'état de détérioration de celle-ci nécessite une reconstruction. Nous évaluerons aussi la possibilité d'améliorer le chemin du lac Vert. L'analyse des solutions sera effectuée en collaboration avec le service d'ingénierie de la MRC de Bellechasse d'ici le printemps 2017.

## **REMERCIEMENTS**

En terminant, j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous les membres du conseil municipal pour leur participation aux réunions de travail et aux séances du conseil : M. Simon Villeneuve, Mme Sylvie Duchesneau, Mme Christiane Asselin, M. Vincent Labrecque, Mme Lucie Breton et M. Gilles Jean.

Merci à nos employés réguliers, Mme Sylvie Poliquin, M. Christian Pouliot et M. Michaël Couture, qui assurent la gestion et le fonctionnement quotidien de la municipalité. Merci à Mme Lyne Larochelle, responsable du service de garde municipal à l'école de l'Éveil, à Mme Mariette Malo, surveillante de la déchetterie ainsi qu'à Mme Émilie Lacasse, agente de développement.

Il ne faut pas oublier nos pompiers volontaires qui sont aux aguets quotidiennement et qui assurent la protection de nos vies et de nos biens. Félicitations spéciales à M. Jason Fournier, M. Yannick Labrecque, M. François Rousseau et M. Jonathan Trahan qui ont terminé avec succès leur formation en 2016.

Mes remerciements s'adressent également aux membres des comités et conseil d'administration suivants : comité consultatif d'urbanisme, comité mixte de la santé et sécurité au travail, de la sécurité incendie et de la sécurité publique, au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Nérée ainsi qu'au conseil d'établissement de l'école de l'Éveil.

Sincères remerciements aux membres du comité local de développement et des sous-comités suivants : comité d'accueil, comité d'embellissement, comité récréotouristique et comité de l'agroforesterie pour le travail accompli durant la dernière année.

Permettez-moi aussi de remercier l'ensemble des bénévoles qui participent à l'organisation et à la réalisation de toutes les activités ayant cours dans notre communauté. Ici, je dois nommer : l'Association des pompiers de Saint-Nérée, l'Association des propriétaires du lac Vert, l'Association des riverains du lac Pierre-Paul, le cercle de fermières, le comité de la Fête d'hiver 2016, le comité des rassemblements de Saint-Nérée, le comité du Souper bénéfique Saint-Nérée, le comité soutien de l'école, la Fabrique de la paroisse de Saint-Nérée, ainsi que les équipes de bénévoles de la Biblio du Centenaire et de la popote roulante. Merci à Mme Franziska Wadehn, Mme Julie Poulin, M. Yvan Fortin, Mme Lise Giguère et M. Vincent Labrecque pour l'organisation des cours de Zumba, danse en ligne, les ateliers de Viactive et l'activité de hockey cosom. Notre municipalité ne serait pas la même aujourd'hui sans le dévouement et le travail de tous ces gens qui comblent certains besoins de la population et donnent vie à notre milieu.

Que soient félicités sincèrement les membres du conseil d'administration de la Coopérative de Saint-Nérée-de-Bellechasse ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré au sein du comité temporaire et du comité de réflexion pour la réalisation du projet d'épicerie. Que soient remerciés : les bénévoles qui ont participé aux travaux de nettoyage et de préparation, les bénévoles qui participent aux activités régulières de l'épicerie depuis son ouverture, les membres et non-membres qui ont participé au financement du projet et la clientèle. Je profite de l'occasion pour rappeler à toute la population que la Coopérative c'est notre entreprise collective et que notre encouragement est la clé de son succès.

À vous tous, chers citoyens, merci d'être présents et de suivre les activités de votre conseil municipal.

Saint-Nérée-de-Bellechasse, le 7 novembre 2016

Pascal Fournier, maire